

**MINISTRE DE L'URBANISME, DE
L'HABITAT, DES DOMAINES,
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE LA POPULATION**

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION NATIONALE DE LA POPULATION (DNP)

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

ANNEE 2023

BP : E 791 - Tél 20 22 62 70 Fax 222 62 68 E-mail : dnp_population@yahoo.fr

RESUME DE CONXTEXTE

La Direction nationale de la Population a été créée par l'Ordonnance n° 04-010/P-RM du 25 mars 2004 et organisée par le Décret n°04- 225 P-RM du 21 Juin 2004. Placée La Direction nationale de la Population est une structure centrale relativement jeune, qui a pour mission d'élaborer les éléments de la Politique nationale de Population et d'assurer le suivi de sa mise en œuvre. A cet effet, elle est appelée à jouer un rôle stratégique dans le dispositif national de planification et de formulation des politiques publiques. Aussi, la DNP œuvre à la mise en œuvre de la Politique nationale de Population actualisée de 2017 à travers les pplan régionaux de population (PRP). Chaque année, la DNP élabore un plan optionnel d'activités, financé par le budget spécial d'investissement (BSI) et les PTF, notamment l'UNFPA et le SWEDD dans le cadre d'un plan de travail annuel (PTA) et un plan de travail budgétisé annuel (PTBA), qui sont eux-mêmes puisés du Plan Opérationnel global. Le présent rapport annuel d'activités, concerne les activités programmées et mises en œuvre durant l'année 2023 par la Direction qui, assure la coordination tant verticale qu'horizontale ainsi que le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la Politique nationale de Population.

Au niveau institutionnel, la thématique population ressort pour la première fois dans l'intitulé d'un ministère, ce qui dénote de l'importance de plus en plus affichée des plus hautes autorités du pays dans la prise en compte de la variable démographique dans les politiques publiques. C'est aussi, un renforcement de la structure centrale en charge des questions de population.

Au moment où nous rédigeons ce rapport, il est important de rappeler que le pays traverse une situation financière difficile. Cette situation, couplée aux coupes budgétaires, ont réduit, les ressources financières des administrations publiques et par conséquent celles de la DNP sur le budget spécial d'investissement. Cet état de fait, a affaibli les capacités opérationnelles de la DNP dans la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la PNP.

Le financement des activités a été possible grâce aux budgets d'Etat UNFP et du SEWDD. Ces différents financements ont permis à la DNP de mener les activités programmées dans son plan opérationnel 2023.

Le rapport n'a nullement la prétention de faire état de la mise en œuvre de façon annuelle de la Politique de Population dans sa globalité, mais de présenter les activités réalisées par la

DNP en 2023 en tant que structure centrale en charge de la coordination et de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la politique.

I. PRESENTATION DE LA DNP

Sous la tutelle du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et la Population, elle est chargée des missions d'élaboration, de coordination et de suivi évaluation de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population.

La DNP œuvre également à mieux appréhender de façon permanente, les questions de population dans une perspective globale de développement et également d'assurer une meilleure articulation entre les différentes structures impliquées dans la gestion des questions de population et développement.

Site aux disfonctionnement et aux lacunes institutionnelles qu'a connus la DNP, ces textes ont été relus et de nouveaux textes ont été adoptés par le Gouvernement courant 2010.

Conformément à ces nouveaux textes, la DNP comporte quatre (4) divisions et en staff un Centre de Documentation et d'Informatique et un Centre d'Accueil et d'Orientation qui ont rang de Division.

2. ORGANISATION

2.1.1. Division Etudes et Recherche

La Division Etudes et Recherche vise le développement des activités de la recherche et des études démographiques en population et développement en vue d'améliorer les connaissances sur la situation démographique du Mali pour les besoins de l'action. Pour ce faire, elle met l'accent entre autres sur :

- les études et analyses approfondies sur les thèmes spécifiques à partir des données collectées par les structures compétentes en la matière ;
- l'élaboration et le suivi des indicateurs de mouvement de population en vue de réaliser les projections de population.

La Division Etudes et Recherche a deux sections :

- une section démo-économie ;
- une section démo-culture.

2.1.2. Division Programmes

La division Programmes contribue au renforcement des capacités des structures sectorielles, régionales et locales en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques et des

programmes de population. Elle veille également à la prise en compte des questions de population dans les programmes de développement.

La Division Programme a deux sections :

- Une section Programme ;
- Une section Intégration des Variables démographiques.

2.1.3. Division Communication et Formation

Cette Division s'attèle à la formation des cadres de la DNP et de ceux d'autres structures sectorielles et déconcentrées pour une meilleure compréhension des outils démographiques. Pour ce faire, elle privilégie le perfectionnement des cadres par le biais des séminaires, ateliers, conférences sur des sujets spécifiques en population et développement.

Dans le domaine de la communication l'accent est mis sur le plaidoyer en faveur des décideurs, des autres acteurs de développement et sur la sensibilisation des populations pour une plus grande prise de conscience de l'importance des problèmes de population.

La Division formation et communication a deux sections :

- Une section Communication ;
- Une section Formation.

2.1.4. Division Suivi-Evaluation

Cette Division veille sur une bonne coordination et un suivi évaluation rigoureux de la Politique Nationale de Population à travers :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un mécanisme de coordination et de suivi évaluation de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population ;
- la mise en place et la gestion d'une base de données en matière de population.

La division a deux sections :

- une section Suivi-évaluation ;
- une section Basée de données.

2.1.5. Centre de Documentation et d'Informatique

Pour la satisfaction des besoins en information des utilisateurs, la DNP abrite un Centre de Documentation et d'Informatique qui leur permet de disposer de fond documentaires sur la

population, une collection d'ouvrages de référence, des revues scientifiques, des dépliants, des brochures, etc.

Le Centre établit également des contacts avec des institutions de recherche et organismes spécialisés en population et développement en vue de faciliter les échanges et la collaboration.

2.1.6. Bureau d'Accueil et d'Orientation

Le Bureau doit assurer l'accueil des usagers de la DNP et les orienter vers d'autres structures pour la prise en charge de leurs besoins spécifiques. Il n'est pas fonctionnel.

3. FONCTIONNEMENT

Sous l'autorité du Directeur (ce) National(e), les chefs de division préparent les études et les programmes d'actions concernant les domaines relevant de leur compétence, procèdent à l'évaluation périodique des programmes mis en œuvre, coordonnent et contrôlent les activités des sections.

Les chefs de section fournissent aux chefs de division les éléments d'information nécessaires à l'élaboration des études, des stratégies et politique en matière de population et développement, au suivi et à l'évaluation des projets et programmes de population.

4. COORDINATION ET CONTROLE

La Direction nationale de la Population est représentée :

- au niveau des Régions et du District de Bamako par les Directions Régionales de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population ;
- au niveau des cercles, par les services locaux de Planification, de Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population ;
- au niveau de la commune ou d'un groupe de communes par les Cellules de Planification, de l'activité de coordination de la Direction Nationale de la Population s'exerce sur les services régionaux, subrégionaux et autres structures impliquées dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population :

L'activité de contrôle de la Direction Nationale de la Population s'exerce sur les services régionaux et subrégionaux.

1.5 Ressources humaines

Les effectifs de la DNP, s'élèvent à 33 agents à la date du 31 -12- 2023. Cet effectif est composé de 26 fonctionnaires et 11 conventionnaires répartis entre 23 hommes et 14 femmes.

La répartition du personnel par catégorie se présente comme suit :

➔ **Fonctionnaires** : 15 de la catégorie A ; 6 de la catégorie B et 4 de la catégorie C.

➔ **Conventionnaires** : 11 de la catégorie C, et E.

Le nouveau texte relatif au Cadre Organique de la DNP de 2010, prévoit un effectif total de 45 personnes pour l'atteinte de son optimum.

Pour la répartition du personnel par catégorie et par corps, Cf. annexe 1.

III. LES REALISATIONS MAJEURES EN 2023

3.1 Activités d'études et de recherche

3.1.1. Atelier de restitution, de validation et d'élaboration de plans d'actions dans les régions de Kayes et Sikasso et dissémination des résultats de l'étude sur la SRAJ dans la région de Sikasso

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail annuel 2023 avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), la Direction Nationale de la Population (DNP) a bénéficié d'un financement pour la restitution, validation des résultats de l'étude sur la durabilité des déclarations d'abandon de la pratique des mutilations génitales féminines (MGF/E) dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le District de Bamako.

Ladite étude est financée par l'UNFPA dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Conjoint UNFPA/UNICEF sur les MGF « **Tenir la promesse mondiale pour mettre fin aux MGF d'ici à 2030** ». Cette étude a été réalisée avec l'appui technique d'un consultant.

La DNP a également bénéficié de ressources pour la dissémination des résultats de l'étude sur les priorités en santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes dans la région de Sikasso. Le présent rapport a pour objet de présenter l'état d'avancement dans la réalisation des restitutions, validation et élaboration des plans d'actions dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le District de Bamako et également le niveau d'avancement dans la dissémination des résultats de l'étude sur les priorités en santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes dans la région de Sikasso selon les différentes étapes.

L'objectif général des ateliers régionaux est de mettre à la disposition des autorités régionales, des partenaires techniques et financiers, des décideurs et autres acteurs clés ; des informations utiles, fiables et actualisées pour leur prise de décisions en faveur d'une meilleure planification et coordination des activités de lutte contre la pratique des MGF.

Les ateliers de restitution et de validation des résultats de l'étude sur la durabilité des déclarations d'abandon des pratiques MGF/E, tenus à Kayes et Sikasso du 15 au 22 Mars 2023, ciblent l'élaboration d'un plan d'actions de mise en œuvre des recommandations pour chacune des deux régions en vue de contribuer à l'atteinte des objectifs du Programme Conjoint UNFPA/Unicef sur les MGF « Tenir la promesse mondiale pour mettre fin aux MGF d'ici 2030 ».

Les ateliers régionaux se sont déroulés de façon participative avec une série de travaux de groupes pour analyser et discuter le contenu du rapport de l'étude réalisée par la Direction Nationale de la Population (DNP), en collaboration avec le Programme National pour l'abandon des Violences Basées sur le Genre (PNVBG), avec l'appui technique d'un consultant. Ainsi, la validation du rapport d'étude et des plans d'actions a été faite par

l'ensemble des acteurs régionaux. Ces ateliers ont été une opportunité pour les participants d'être informés sur les statuts des communautés pratiquantes ou non pratiquantes, les cas de reprises et les communautés n'ayant jamais pratiqué les MGF/E dans les régions de Kayes et Sikasso.



Présidium (Représentant du Gouverneur, Directeur National Adjoint de la Population, Maire),

Sikasso le 20 mars 2023.

Monsieur Mahamadou H. Maiga, représentant du Gouverneur de la région de Sikasso et M.

Ishaga Coulibaly, DNA de la Population

Ainsi, après analyse, il a été retenu et validé de manière consensuelle des recommandations à l'endroit de l'ensemble des acteurs

A l'Etat et aux autorités communales

- Accentuer les efforts sur les activités de suivis des cas de déclarations d'abandon de la pratique des MGF/E ;
- Amener les ONG évoluant dans le domaine de la lutte contre les MGF/E à rendre compte au service de tutelle (DRPFEF) pour tous les cas de déclarations actées et verbales pour une meilleure synergie d'action ;
- Inciter les collectivités territoriales et le secteur privé à s'impliquer en faveur de l'abandon des MGF/E ;

Aux organisations de la société civile (OSC)

- Dynamiser et ou étendre les comités de veille et d'alerte dans toutes les localités ;
- Créer une synergie d'action entre ONG intervenant dans le domaine de la lutte pour l'abandon de la pratique des MGF/E afin d'éviter les doublons des résultats ;
- Dénoncer tous les auteurs de cette pratique (y compris ceux qui pratiquent, instiguent, aident et assistent des MGF /E dès la promulgation de la loi ;
- Organiser des rencontres inter-villages pour les échanges d'expériences sur les déclarations d'abandon

- Dynamiser le cadre statutaire de concertation non fonctionnelle sur les VBG à tous les niveaux ;
- Mettre en place un mécanisme de Suivi post-abandon des communautés ;
- Renforcer le système de collecte des données pour une meilleure capitalisation
- Créer des AGR pour les anciennes exciseuses afin d'éviter la reprise de la pratique des MGF /E.

Aux Partenaires Techniques et Financiers :

- Orienter les ONG et partenaires intervenant dans la lutte pour l'abandon de la pratique des MGF/E vers les cercles de Kéniéba et Bafoulabe non couverts en termes d'intervention ;
- Appuyer le processus d'adoption de l'avant-projet de code pénal ;
- Appuyer la réalisation d'une étude pour une meilleure compréhension de la faible couverture de la région par les acteurs évoluant dans le domaine des MGF/E ;
- Renforcer les actions de CCSC pour l'abandon des VBG/MGF/E dans la région de Kayes ;
- Appuyer le service de tutelle dans le suivi – évaluation des villages ayant déclaré l'abandon de la pratique.

La poursuite des ateliers de restitution, de validation et d'élaboration de plans d'actions a été faite dans les régions de Ségou et Koulikoro. L'étape de Koulikoro a regroupé les participants du District de Bamako pour une meilleure couverture des localités couverte par l'étude à savoir (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le district de Bamako. S'agissant de la production des supports de l'étude pour la dissémination des résultats, les supports (rapport de l'étude et dépliants), ont été produits sur la base des versions finales.

3.1.2. Etude sur la cartographie des besoins prioritaires en Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et Jeunes (SSRAJ) dans les zones de crise humanitaire (Régions de Mopti, Tombouctou et Gao)

Dans le cadre de l'atteinte des objectifs du PO 2023, une étude sur les besoins prioritaires en Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et Jeunes (SSRAJ) dans les zones de crise humanitaire (régions de Mopti, Tombouctou et Gao) a été réalisée.

L'objectif général de l'étude est de cartographier les priorités des adolescents et des jeunes (particulièrement les jeunes filles) en matière de santé sexuelle et reproductive dans les zones de crise humanitaire et particulièrement dans les régions de Mopti, Tombouctou et Gao afin de fournir des informations aidant à une meilleure planification des interventions en faveur de

l'amélioration de la santé de la reproduction des adolescents et des jeunes dans les zones de crise humanitaire.

3.1.3. Atelier de restitution, de validation des résultats et d'élaboration de plans d'actions de mise en œuvre des recommandations de l'étude sur la durabilité des déclarations d'abandon : répertoire et suivi des communautés villageoises selon l'abandon de la pratique des MGF/E dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le district de Bamako

Pour rappel, l'étude qui a concerné les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le District de Bamako avait pour Objectif d'élaborer un répertoire des zones qui pratiquent, celles ne pratiquant pas et celles ayant déclaré l'abandon et faire un suivi des zones ayant déclaré l'abandon de la pratique des MGF/E afin de tenir la promesse mondiale pour mettre fin aux MGF/E.

Cet atelier, organisé par la DNP avec l'appui technique et financier de UNFPA, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Conjoint UNFPA/Unicef sur les MGF « Tenir la promesse mondiale pour mettre fin aux MGF d'ici 2030 ».

L'objectif de l'atelier est de mettre à la disposition des autorités du District de Bamako, des partenaires techniques et financiers, des décideurs et autres acteurs clés ; des informations fiables, à jour et utiles pour la prise de décision en vue d'une meilleure coordination des activités de lutte contre la pratique des MGF/E.



Photo de famille lors de l'atelier de restitution et de validation des résultats de l'étude

A l'issue des travaux, les recommandations suivantes ont été formulées : (i) Partager la dernière version du plan d'actions à tous les participants de l'atelier ; (ii) Eviter d'organiser ces genres de rencontre durant le mois d'août qui correspond à la période de congé pour beaucoup d'acteurs ; (iii) Etendre l'étude aux autres régions non couvertes en vue d'une

couverture nationale ; (iv) Organiser la dissémination des résultats auprès des autorités régionales (y compris le District de Bamako) pour orienter la prise de décision. ; En fin (v) Organiser une table-ronde de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du plan d'actions élaboré.

3.1.4. Atelier de finalisation du Rapport national sur la situation sociodémographique du Mali en 2020 et 2021

A travers une analyse de la situation, sociodémographiques du Mali, à la lumière des interrelations entre tendances démographiques et socioéconomiques, le Rapport national met en évidence les grands défis pour le pays en matière de population, genre et développement etc. Les principaux thèmes abordés, les nombreuses sources statistiques actualisées auxquelles elles se reflètent, font de ce document une source indispensable d'informations qui offre l'opportunité aux planificateurs et aux décideurs de disposer de données fiables pour orienter leur prise de décision dans la planification du développement.

C'est ainsi que la DNP a initié d'élaborer le rapport national sur la Situation sociodémographique du Mali en 2020-2021. Ce rapport s'inspire des indicateurs de l'EDSM 2018 et les différentes enquêtes pour évaluer les résultats atteints par le Pays et l'impact de leurs implications politiques sur l'atteinte des objectifs.

Son objectif est de mettre en évidence les grands défis pour le Mali en matière de population, genre et développement, à partir d'une analyse critique de la situation sociodémographique en terme d'orientation politique, d'offre et de demande des services sociaux de base.

Les résultats obtenus montrent qu'en 2020, la population malienne est estimée à 20 537 000 habitants et à 21 112 000 habitants en 2021, mais la structure par âge de la population malienne suit toujours son ancienne tendance, car elle est caractérisée par une forte proportion de jeune à l'instar des années précédentes avec une pyramide des âges qui possède une base large.

La population totale est composée de 47,01% de personnes de moins de 15 ans qui représente l'essentiel des personnes inactives. Les tendances démographiques observées et projetées suggèrent que la structure par âge de la population malienne (et donc le ratio de dépendance) ne devrait pas changer de manière singulière au cours des prochaines décennies en raison surtout de la dynamique de la fécondité et de l'espérance de vie.

L'analyse de la natalité et de la fécondité au Mali montre une forte aspiration des couples à des descendance nombreuses, des comportements procréateurs variant selon les caractéristiques des femmes et une entrée en vie féconde précoce. En effet, le taux de natalité au Mali est de 39‰ en 2018 contre 38,7‰ en 2012-2013. Ce taux est plus élevé en milieu rural (44,1‰) qu'en milieu urbain (40,1‰). Bien qu'en baisse lente, la fécondité au Mali demeure parmi les plus élevées au monde.

Le taux de morbidité en 2021 est de 30 % (EMOP 2021). Les personnes âgées (60 ans et plus) et les enfants de moins de 5 ans sont les plus touchés par le phénomène (45,2% et 39,2% respectivement).

En ce qui concerne la migration, le Mali est l'un des principaux chemins empruntés par les candidats à la migration en Afrique de l'Ouest (nationaux et étrangers) à cause de sa position géographique et de l'existence de réseaux de passeurs. En outre, le Mali se présente comme étant au carrefour des axes marchands, culturels et de mobilités de la région. Les migrations au Mali sont d'ordres économiques et de quête d'opportunités d'emploi, 89% des émigrants étant des migrants économiques (Organisation Internationale pour la Migration (OIM), 2020).

Dans le domaine de l'économie, la croissance économique est passée de -1,2 % en 2020 à 3,1% en 2021 soutenue par la reprise des activités économiques suite à l'ouverture des frontières terrestres et aéroportuaires après des périodes difficiles de la crise sanitaire de la COVID-19, par le niveau de production du coton obtenu lors de la campagne 2021 et par la réduction de l'insécurité dans certaines zones de production.

Le taux de croissance du secteur primaire a connu une augmentation et est passé de -4,3% en 2020 à 2,4% en 2021. Quant au secteur secondaire, il reste stagné à -0,1% pour 2021 et 2020. Cet état de fait s'explique en partie par la baisse des activités des sous branches métallurgies fonderies et les industries textiles qui sont respectivement passées de 0,1 % et - 5,6% en 2020 à -3,4% et -8,5% en 2021 et de l'augmentation de la sous branche BTP qui passe de -3,0% en 2020 à 4,0% en 2021.

Pour la couverture de la dépendance économique, le ratio de soutien économique est évalué à 0,406 (0,41 soit 41%).

L'analyse de la santé mère-enfant représente une priorité gouvernementale. En effet avec un taux de natalité de 40,9 naissances pour 1000 habitants et une mortalité maternelle estimée à 325 décès pour 100 000 naissances vivantes (EDSM VI 2018), les pouvoirs publics démontrent leur engagement aujourd'hui au travers de lois et engagements dans des programmes visant à réduire les taux de mortalités.

On constate une légère augmentation du taux d'utilisation des services PF de 2020 à 2021 avec respectivement 12,7 et 12,9. Les besoins non satisfaits en matière de planification familiale représentent 17% avec 32% à Kidal, suivis des régions de Mopti et Kayes avec respectivement 29% et 28%. L'accès à l'eau potable est légèrement satisfaisant en 2021 par rapport à 2020 (70,9% contre 69,6%).

En matière d'éducation, l'accès au préscolaire a évolué de 6,40% en 2017 à 8,26% en 2020. Il a connu une diminution d'environ 1,12% entre 2020 et 2021. Le Taux Brut d'Admission (TBA) au fondamental 2 a diminué de 2017 (46.20%) à 2021 (38.55%). Il en est de même chez les garçons (49.80% à 39.54%) chez les filles (42.7% à 37.51%). L'indice de parité a diminué entre 2017 et 2021. Au niveau secondaire, on peut noter une constante évolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) de 2017 à 2021, même s'il demeure faible et ceci fait que beaucoup d'enfants en âge de scolarisation sont laissés pour compte. Le TBS le plus élevé est enregistré dans le district de Bamako (1,61%) et le plus faible à Tombouctou (0,06%) pour

une moyenne nationale de 0,58%. Au niveau de l'éducation non formel, le nombre total de centres a considérablement diminué de 2017 à 2021.

La scolarisation des enfants et en particulier le maintien des filles à l'école constitue également un moyen de profiter du dividende démographique, lorsqu'elles sont maintenues à l'école, elle développe des capacités de contribution économique et sont moins sujettes à la vulnérabilité à l'âge adulte. Dans certains établissements scolaires, le nombre de cantines scolaires créées en 2021 est de 1 574, soit une progression de 10% comparé à l'année 2020.

Sur le Marché du travail, la population en âge de travailler de 2020 est de 9 230 945 habitants. Elle est composée de la population en emploi (65,5%), de la population au chômage (3,1%) et le reste étant constitué de la population hors main-d'œuvre ou population inactive (30,9%). Le taux d'activité est de 69,1% en 2020, (à raison de 84,8% pour les hommes et de 55,1% pour les femmes) contre 66,7% en 2021 (avec 84,4% pour les hommes et 51,9% pour les femmes). Entre 2020 et 2021, le nombre de personnes en emploi a baissé de 0,7%. Cette baisse est due au fait que l'effectif des femmes en emploi a diminué de 118 608 entre 2020 et 2021. Ainsi, la quasi-totalité (97,1% en 2020 et 96,3% en 2021) des emplois sont informels avec respectivement 98,4% et 97,7% pour les femmes et 96,2% et 95,4% pour les hommes. En 2020, le chômage élargi touche 334 656 maliens avec 48,4% de femmes (contre 380 610 en 2019) et de 30,5% d'urbains pour 69,5% de ruraux.

Comparativement à l'année 2019, le nombre de chômeur a connu une baisse de plus de 45 000 chômeurs. Par contre, entre 2020 et 2021, le nombre de chômeur est passé de 334 656 à 489 747 chômeurs, soit une hausse de 46,3%. Le taux de chômage est estimé à 7,5% en 2021 contre 5,2% en 2020.

Dans le domaine du renforcement de la Solidarité et de lutte contre l'exclusion, sur les 28 103 personnes handicapées enregistrées, 6 101 ont été appuyées en 2020 (3 427 femmes et 2 674 hommes). Selon le type d'handicap appuyé, les handicaps moteurs et les visuels viennent en tête avec respectivement 1 638 et 1 612. Sur un total de 447 personnes de petite taille enregistrées, 129 ont été appuyées. Aussi, des actions humanitaires se poursuivent dans une optique de rétablissement des conditions de satisfaction des besoins fondamentaux et s'achève par un ensemble d'actions d'accompagnement des victimes en vue de rétablir et de consolider une nouvelle situation normale.

Dans le domaine du genre, aucun texte spécifique concernant les VBG et les PTN n'a été adopté entre 2021 et 2022.

En matière de la Paix et sécurité, en 2020, 15,72% de recrutement ont concerné les femmes à la police et 20,54% pour les femmes à la protection civile. Sur les 686 agents de prison du Mali, 142 sont de Koulikoro, 96 de la Maison Centrale d'Arrêt (MCA) de Bamako, 91 sont de Sikasso et 76 de Ségou.

Enfin, en 2021, le nombre de volontaires mis à disposition est passé à quarante (40) intervenants dans la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes, les violences basées sur le genre et la planification familiale. En 2021, le Mali comptait quarante-quatre

(44) fédérations sportives et quarante-huit (48) en 2021 selon les rapports 2020 et 2021 de la DNSEP.

3.1.5. Organisation de l'atelier technique de finalisation du rapport national sur la situation sociodémographique du Mali en 2022

Les interrelations entre population et développement sont multiples et complexes. Elles nécessitent une bonne compréhension de la nature des liens qui existent entre les processus socio-économiques et la dynamique de population.

L'objectif général de ce rapport est de déterminer non seulement, le niveau des indicateurs sociodémographiques, mais aussi les actions majeures menées dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale de Population en vue de faciliter la prise de décision pour la planification du développement économique et sociale.

L'analyse des données a mis en évidence le caractère d'extrême jeunesse de la population malienne en dépit des problèmes sociaux que cette situation peut engendrer. En effet, en 2022, 47,1% de la population totale avaient moins de 15 ans, les 15-64 ans représentaient 50,6% et les 65 ans et plus représentaient 2,1% de la population totale.

L'analyse de la natalité et de la fécondité montre une forte aspiration des couples à des descendances nombreuses, des comportements procréateurs variant selon les caractéristiques des femmes et une entrée en vie féconde précoce. En effet, le taux de natalité au Mali est passé de 38,7‰ en 2012-2013 (EDSM V) contre 39‰ en 2018 EDSM VI (2018). Ce taux est plus élevé en milieu rural (44,1‰) qu'en milieu urbain (40,1‰). A titre de rappel, entre trois Enquêtes Démographiques et de Santé (EDSM III, IV, V), le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer est passé de 6,8 à 6,1 enfants par femme entre 2001 et 2012. Cependant, il a augmenté légèrement entre 2012 et 2018 ; passant de 6,1 à 6,3 enfants par femme.

Quant à la morbidité et la mortalité, le taux a atteint en 2018 23,7% (EMOP 2018). Les personnes âgées (60 ans et plus) et les enfants de moins de 5 ans sont les plus touchés par le phénomène (48,3% et 29,4% respectivement). Le taux de morbidité dans les régions varie entre 55,4% (Tombouctou) et 17,2% (Ségou). La mortalité reste encore élevée malgré l'amélioration des conditions de vie des populations et l'accès aux infrastructures socio sanitaires. Au niveau infantile, il est en baisse mais reste en dessous des objectifs des cadres internationaux (Plan d'Actions de la CIPD et OMS). Selon les résultats des différentes EDSM la mortalité infantile est passée de 96‰ en 2006 à 56‰ en 2012-2013 puis à 54‰ en 2018. Quant à la mortalité infanto juvénile elle était de 191‰ en 2006 contre 159 ‰ en 2012-2013 puis à 101‰ en 2018.

Le rapport de mortalité maternelle était estimé à 582 décès pour 100 000 naissances vivantes contre 368 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2012-2013 puis à 325 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2018.

En outre, les résultats montrent que l'âge d'entrée en première union n'a pas subi de modification importante des générations anciennes aux plus récentes. Cet âge médian variant de 18,0 dans le groupe d'âges de 45-49 ans à 17,6 ans dans celui de 25-29 ans. L'âge médian d'entrée en première union des femmes de 25-49 ans aurait augmenté légèrement au cours des 30 dernières années, passant de 15,7 ans en 1987 à 16,5 ans en 2001 puis à 17,8 ans en 2018.

Aussi, les données révèlent un taux d'urbanisation de 44,1% en 2022 (Projections démographiques DNP) avec des disparités très poussées entre les régions. Si les régions du nord occupent près de deux-tiers du territoire, elles comptent moins de 10% de la population totale. Cette inégale répartition de la population pourrait être expliquée par plusieurs facteurs

Selon le suivi des flux migratoire au Mali de l'OIM, au cours du mois de mai 2022, 45037 mouvements migratoires ont été observés au niveau des points de suivi des flux transfrontaliers (25922 entrants au Mali par les FMP et 19115 individus quittant le Mali). Durant ce mois, les mouvements migratoires ont connu une hausse de 19% par rapport au mois précédent. Cette hausse concerne principalement les FMP du sud, due à la forte mobilité des ressortissants burkinabés en provenance des localités en situation d'insécurité, vers les sites d'orpaillage au Mali. Les mouvements de flux à destination du Mali ont augmenté de 18% et 23% par rapport au mois d'avril. Une grande partie (plus de 73%) du flux à destination du Mali se dirige principalement à Bamako (73%) et à Sikasso (23%) et espère se rendre dans les sites d'orpaillage des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso. Le volume des transferts des migrants a été de 507,6 milliards F CFA sur une prévision de 620 milliards F CFA en 2022, soit un taux de réalisation de 80,57%. Ce montant est en diminution par rapport à celui de 2021 qui était de 516,6 milliards de F CFA.

L'analyse réalisée sur la transition démographique et le dividende démographique montre que la transition démographique est en marche et il est plus que capital de mettre en place les jalons devant transformer cette transition démographique en bonus démographique. Il s'agit de donner les opportunités et les moyens aux populations actives en particulier les plus jeunes afin de contribuer plus efficacement à la création de la richesse. L'indice synthétique de suivi du dividende démographique (DDMI) 33% est loin de la moyenne de 50%. Il est plus impacté négativement par les niveaux des indicateurs réseaux et territoire ainsi que le développement humain élargi.

En 2022, l'économie a enregistré une croissance positive en s'établissant à 3,7% contre 3,1% en 2021. Cela est dû en grande partie à une augmentation enregistrée au niveau du secteur primaire qui a enregistré 5,4% contre 1,5% en 2021 et du secteur secondaire avec 0,8% en 2022 contre 0,4% en 2021. Cette augmentation du secteur primaire est due à la relance du sous-secteur agriculture vivrière totale du fait de la bonne pluviométrie et de culture de remplacement des espaces précédemment servis à la production du coton.

La politique sectorielle de la santé et du développement social est marquée non seulement par l'amélioration de la santé des populations, l'extension de la couverture sanitaire, la recherche d'une plus grande viabilité et de performance du système de santé, mais aussi par la réalisation des actions humanitaires et du développement social.

Durant l'année 2022, les besoins humanitaires ont considérablement augmenté dans un contexte marqué par l'insécurité, des combats et attaques sporadiques se sont poursuivis dans plusieurs localités du pays. Cette situation est encore aggravée par les retombées économiques de la COVID 19, et la hausse des prix alimentaires à l'échelle mondiale. Des déplacements de courte durée ont continué à être signalés dans différentes régions du pays. Lors de l'opération de collecte et de la mise à jour des données menée en décembre 2022, un total de 412 387 PDI a été identifié. A la fin de l'année 2022, une proportion de personnes déplacées internes vivait encore dans les centres urbains du pays dans des conditions de protection et d'assistance inadéquate, le reste de la population déplacée étant dispersée dans les zones rurales, dans les familles d'accueil ou sur les sites auto installés.

L'analyse de la situation en termes d'éducation fait ressortir les actions de renforcement des capacités d'accueil du système éducatif par la construction et/ou la réhabilitation et l'équipement d'infrastructures scolaires et universitaires, le renforcement des capacités d'accueil de la formation professionnelle par la construction et/ou la réhabilitation de centres de formation professionnelle et leurs équipements, la scolarisation des enfants hors école à travers le développement d'alternatives éducatives, la promotion de l'égalité et de l'équité d'accès à l'éducation pour tous, l'intégration des écoles coraniques dans le système éducatif, la promotion de l'éducation inclusive à tous les niveaux, Promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour tous et quelques défis en la matière.

Une attention particulière a été accordée à la situation du marché de travail. En 2022, la population en âge de travailler est de 9 942 159 habitants. Elle est composée de la population en emploi (63%), de la population au chômage (4,2%) et le reste étant constitué de la population inactive (32,8%). Parmi les hommes, plus de huit personnes en âge de travailler sur dix (79,9%) étaient en emploi et 16,1% sont des inactifs. Moins de la moitié (48,7%) des femmes en âge de travailler sont en emploi et 46,9% des inactives. La proportion des femmes au chômage sur l'ensemble des femmes en âge de travailler est de 4,4% contre 4,1% de celle des hommes.

L'analyse du genre et le statut de la femme montre qu'en 2022, à défaut de non adoption de texte spécifique concernant les violences basées sur le genre (VBG) et les pratiques traditionnelles néfastes (PTN), des conventions ont été signées. Mais celles-ci ne sont pas harmonisées avec les textes nationaux existants, d'où la réserve de mettre dans le présent rapport.

La dimension paix et sécurité a été analysée à travers les effectifs de la police nationale et le nombre de personnes tuées constaté par la police nationale suite aux accidents de la circulation.

Les différents points cités ont fait l'objet d'une série de recommandations non seulement à l'endroit de l'Etat, mais aussi aux acteurs chargés de la mise en œuvre de la Politique nationale de Population.

3.2. Renforcement de l'engagement politique en faveur des questions de population

3.2.1. Ateliers de formation des acteurs des collectivités territoriales en intégration des variables démographiques et en suivi-évaluation des PDESC dans les régions de Mopti, Gao et Tombouctou

Du 14 au 21 juin 2023, se sont tenus respectivement dans les régions de Mopti, Gao et Tombouctou, les ateliers de formation des acteurs des collectivités territoriales en intégration des variables démographiques et en Suivi-Evaluation des PDESC. Organisé par la Direction nationale de la Population (DNP), avec l'appui financier du Projet Autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel, les sessions ont regroupé en plus des acteurs des collectivités, les services techniques déconcentrés desdites régions.

L'objectif de la formation est, de renforcer les capacités des cadres des collectivités territoriales en vue de faciliter l'intégration des questions de population dans les documents de planification et assurer un suivi adéquat des plans régionaux de Population.

Les différents modules présentés ont porté sur : (i) la Politique nationale de population ; (ii) le processus d'intégration des variables démographiques dans les projets et programmes de développement ; (iii) le Suivi-évaluation des PRP.

A l'issue des présentations, les participants ont été répartis dans les groupes de travail pour leur permettre de mieux exploiter les notions acquises.

Au terme des travaux les recommandations suivantes ont été formulées dans chacune des régions: (i) renforcer la sensibilisation des populations pour l'adoption d'une culture statistique ; (ii) intégrer les indicateurs des variables démographiques et leurs outils de collecte dans le guide d'élaboration des PDESC ; (iii) disséminer la Politique nationale de Population (PNP) dans la région de Tombouctou (iv) proposer un outil simplifié aux collectivités territoriales pour capter les indicateurs démographiques ; (v) poursuivre et étendre la formation en intégration des variables démographiques et en suivi-évaluation des PDESC aux autres communes de la région ; se conformer au décret N° 2016-0001/P-RM du 15 janvier 2016 fixant les conditions et les modalités d'octroi des indemnités de déplacement et de mission



Ouverture de l'atelier de renforcement des capacités des acteurs des CT de la région de Gao

3.3. Renforcement de la communication pour le changement social et de comportement et le plaidoyer en faveur des questions de P&D/DD

3.3.1. Célébration de la Journée mondiale de la Population, édition 2023

Les questions de population sont au cœur de la lutte contre la pauvreté et de la promotion du développement durable. Le taux de croissance, la pyramide des âges, la fertilité et la mortalité, les migrations, influencent tous les aspects du développement humain, économique et social. Les gouvernements doivent pouvoir recueillir et analyser les tendances démographiques, afin de pouvoir mettre en œuvre des politiques qui répondent aux besoins présents et futurs.

En effet, c'est en 1989 que le Conseil d'Administration du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a recommandé de faire du 11 juillet, la Journée Mondiale de la Population. Cette date a été choisie par la communauté internationale pour commémorer le jour où, la population mondiale a atteint 5 milliards de personnes (le 11 juillet 1987). C'est ainsi que, depuis 1989, dans le monde, la Journée Mondiale de la Population est célébrée les 11 juillet. Elle a pour objet d'attirer l'attention sur l'urgence et l'importance des questions de population, notamment dans le cadre des plans et de programmes de développement et sur la nécessité de leur trouver des solutions pérennes.

C'est dans ce contexte que l'évènement a été célébré le 18 juillet dans la commune rurale de Saminé (région de Ségou), avec comme thème retenu : « **Accélérons l'accès des filles et des adolescents à la santé, à l'éducation et aux opportunités économiques** », sous la présidence du Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du

Territoire et de la Population en présence du Ministre de la promotion de l'Enfant, de la Famille et de la Femme.

L'organisation de cette journée a permis de véhiculer beaucoup de message de sensibilisation sur les questions de population à l'endroit des communautés à la base. Le consortium ASDAP, Marie Stoppe, AMPPF, a assuré l'offre gratuite de services intégrés de Santé de la Reproduction et Planification Familiale. L'objectif est accroître l'accès des populations aux services intégrés et de qualité.

Les résultats obtenus en termes d'offre de service et de sensibilisation sont entre autres: Insertion Implant (47) ; Retrait jodelle (05) ; Cancer du col de l'utérus (72) ; sensibilisation (1500).



Cérémonie commémorative de la Journée mondiale de la population

En marge de la Journée mondiale de la Population, le 27 juillet 2022, un panel a été organisé par la DNP en collaboration par l'UNFPA à l'hôtel Millenuim. Il était présidé par le Conseiller Technique en charge de la population du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population en présence du Représentant résident de l'UNFPA. Le panel portait sur le thème national en vue de mieux communiquer sur la thématique et de montrer l'importance de la fréquentation des services adaptés par les adolescentes et les filles, leur scolarisation et leur autonomisation pour garantir un meilleur avenir de la nation. A la fin du panel des recommandations suivantes ont été formulées : (i) prendre en charge de la notion genre dans la constitution ; (ii) adopter un

décret d'application de la loi 052; (iii) analyser des politiques publiques avec la thématique genre; (iv) sensibiliser sur la notion genre; (v) réviser la loi SR de 2002; (vi) appliquer des lois notamment celles relatives au genre.



De gauche à droite, le Représentant de UNFPA-Mali, le CT/population et le directeur national de la Population, lors du panel pour la célébration de la JMP, édition 2023

3.3.2. Organisation du festival sur le Niger à Ségou, édition 2023

Pour opérationnaliser la sous composante 1.1 du projet, le Mali a élaboré une stratégie de communication pour le changement social et comportemental et un plan d'action des leaders religieux et chefs traditionnels pour soutenir la réussite des interventions du projet dans les domaines thématiques suivants : la santé reproductive, maternelle, infantile, néonatale et nutritionnelle (SRMNIN) ; l'autonomisation économique des femmes et des jeunes y compris leurs participations au développement ; la scolarisation des filles et leur maintien à l'école ; la lutte contre les Violences Basées sur le Genre y compris le mariage des enfants ; la santé des adolescents et des jeunes en matière de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA.

Les activités du Festival sur le Niger se sont déroulées du 01 au 05 février 2023 dans la région de Ségou, la Direction Nationale de la Population (DNP) a participé à la 19^{ème} édition du festival en collaboration avec l'ASDAP, le comité CCSC dont les réseaux des jeunes ambassadeurs pour la SR-PF et IYA4D avec l'appui technique et financier projet SWEDD Mali. Le festival sur le Niger avait pour thème dont le thème « Patrimoine et Créativité»

Les activités réalisées étaient entre autres : l'offre de service SR/PF ; les émissions radiophoniques ; les conférences dans les établissements scolaires de Ségou et des animations de masse sur le site du festival.



Célébration des activités du Festival sur le Niger

3.3.3. Organisation des activités de communication et d'offre de services de sr/pf et VBG lors du festival Nangnerki de Sikasso ; Edition 2023

La 4^{ème} édition du festival Nangnerki, s'est déroulée du 20 au 26 février 2023, dans la région de Sikasso. La Direction nationale de la Population (DNP) a participé en collaboration avec l'AMPPF, le comité CCSC dont les réseaux des jeunes ambassadeurs pour la SR-PF et IYA4D avec l'appui technique et financier du projet SWEDD Mali.

L'objectif général de cette activité est de contribuer à la promotion des thématiques du projet SWEDD durant la semaine du festival, en particulier sur la santé de la reproduction, la SCOFI, l'autonomisation et la lutte contre les VBG, y compris l'offre des services de la SR/PF.

Au cours de ce festival, deux émissions radios avec une forte interaction de la population par les appels téléphoniques au cours des émissions ont été réalisées. Ces activités ont permis de sensibiliser et informer les festivaliers et la population de Sikasso sur les thématiques de la SR/PF, l'autonomisation des filles et des femmes et les VBG ; animées par un représentant du Comité CCSC, de la DNP et des jeunes ambassadeurs. Aussi, il a été réalisées deux conférences de sensibilisation à l'endroit des élèves et étudiants dans les établissements scolaires de Sikasso dont les thèmes ont porté sur la SR/PF, l'autonomisation des filles et des femmes et les VBG. Des interactions (questions, réponses et jeux) ont marqué aussi ces séances, ce qui a permis une meilleure compréhension sur ces thématiques par les élèves. Un (01) Tweet-up a été réalisés par les réseaux des Jeunes Ambassadeurs et IYA4D.



Célébration du festival Nangnerki de Sikasso, Edition 2023

3.3.4. Rencontre trimestrielle du comité CCSC et de programmation des activités de communication pour le changement social et comportemental

Le 24 octobre 2023 s'est tenu dans une salle de réunion du Centre de Formation des Collectivités Territoriales de Kati (CFCT), la rencontre trimestrielle du comité CCSC et de programmation des activités de communication pour le changement social et comportemental. Cette rencontre trimestrielle était organisée par la Direction Nationale de la Population, avec l'appui technique et financier du projet SWEDD. Elle était présidée par le Directeur national de la Population.

L'objectif général était de faire le bilan de mise en œuvre du plan d'action CCSC et de planifier les activités dans un contexte d'insécurité grandissante.

A la suite de la rencontre quelques recommandations ont été formulées de: (i) outiller les organisations de jeunes avec les matériels de communication et bureautiques à travers les structures techniques et ONG d'affiliation ; (ii) organiser des missions conjointes de suivi des activités du Comité CCSC (supervision et de suivi de la sous composante 1.1.) ; (iii) impliquer le comité CCSC dans les activités CCSC des ONGs de mise en œuvre ; (iv) favoriser une synergie d'actions entre les acteurs de mise en œuvre de la composante CCSC.

3.3.5. Tournée d'information et de sensibilisation sur la SR/PF, la scolarisation et le maintien des filles à l'école et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles dans les régions de Kayes, Diola, Ségou et Sikasso

Les 24, 26 juin et les 08 et 28 juillet 2023, s'est déroulée respectivement dans les régions de Ségou, Dioïla, Kayes et Sikasso, une tournée d'information et de sensibilisation sur la SR/PF, la scolarisation et le maintien des filles à l'école et l'autonomisation des femmes et des jeunes

filles. Organisée par la Direction Nationale de la Population avec l'appui technique et financier du projet SWEDD-Mali.

L'objectif général de la tournée était de sensibiliser les populations locales sur les problématiques liées à la SR/PF, la scolarisation des filles (SCOFI) et l'autonomisation des filles et des femmes. A la fin des travaux, les recommandations suivantes ont été formulées : (i) multiplier ces genres d'activités à tous les niveaux (régions, cercles, communes) pour plus d'impact ; (ii) élargir le champ d'action du projet SWEDD à toutes les collectivités du Mali ; (iii) étendre l'intervention du projet SWEDD à la tranche d'âge non prises en compte par les activités ; (iv) impliquer davantage les leaders religieux dans la promotion de la santé de la reproduction, l'éducation et le maintien des filles à l'école, et l'autonomisation des femmes.



Tournée d'information et de sensibilisation sur la SR/PF dans les régions de Kayes, Diola,



Ségou et Sikasso

Journée de sensibilisation sur la SR/PF, la scolarisation, le maintien des filles à l'école et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles

3.3.6. Organisation d'une session de formation et de sensibilisation des journalistes/animateurs sur les questions SR/PF et VBG dans la région de Ségou

Du 25 au 27 septembre 2023, s'est tenu dans la salle de conférence de l'hôtel « Doni Blon » Ségou l'atelier de formation et de sensibilisation des journalistes/animateurs sur les questions de la SR/PF et les VBG. Organisé par la Direction nationale de la Population avec l'appui technique et financier de l'UNFPA. Cet atelier a regroupé une trentaine de journalistes de la presse écrite et parlé, des animateurs radio.

L'objectif général de l'atelier était de contribuer à l'amélioration des capacités des journalistes/animateurs à produire des contenus de qualité en vue de la promotion de la Santé et aux Droits Sexuels et Reproductifs en général et sur la santé de la reproduction et la lutte contre les VBG en particulier

A l'issu des Discussions, les recommandations suivantes ont été formulées : (i) organiser un suivi post formation ; (ii) créer un partenariat entre les médias locaux et les services en charge de la SR/PF et de la lutte contre les VBG pour mieux véhiculer les messages ; (iii) renforcer la relation presse (influenceurs dans les médias) ; (iv) pérenniser la formation des journalistes/animateurs sur la SR/PF et de la lutte contre les VBG ; (v) étendre la formation aux journalistes/animateurs dans les autres régions.



3.3.7. Session de formation et de plaidoyer auprès des responsables de programmes/animateurs des medias sur les thematiques du projet SWEDD dans la région de Sikasso

Du 13 au 16 décembre 2023, s'est tenue dans la salle de l'Institut d'Economie Rurale de Sikasso, la session de formation et de plaidoyer des responsables de production/animateurs des médias sur les thématiques du projet SWEDD (SR/PF, Scofi et les VBG).

Organisée par la Direction Nationale de la Population avec l'appui technique et financier du projet SWEDD et du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), cet atelier a regroupé une trentaine des responsables de production/animateurs, de la presse en ligne et TV. L'objectif général est de contribuer à l'amélioration des capacités des responsables de programmes/animateurs à produire des contenus de qualité en vue de la promotion des thématiques du projet SWEDD.

La session a permis de faire un certain nombre des recommandations: (i) étendre la formation et le plaidoyer des responsables de programmes/animateurs des médias aux autres régions ; (ii) poursuivre l'information et la sensibilisation des populations cibles à travers les médias (radios, TV, Web page et les journaux) ; (iii) établir des partenariats entre le projet SWEDD et les radios de proximité dans les zones d'interventions du projet SWEDD ; (iv) accélérer l'adoption de la loi contre les VBG ; (v) former les animateurs radio, TV, activistes, presses en ligne et bloggeurs à la rédaction et à la gestion des projets pour la production et la diffusion des contenus sur le VBG ; (vi) prévoir des actions anticipatives en vue de diminuer les cas de VBG.



Session de formation et de plaidoyer auprès des responsables de programmes/animateurs des medias sur les thematiques du projet SWEDD dans la région de Sikasso

3.3.8. Organisation des foras dans l'espace scolaire sur la SR/PF, la scolarisation, le maintien des filles à l'école et la lutte contre les VBG.

Les 02 et 06 décembre 2023, s'est tenue respectivement dans les lycées Famolo COULIBALY de Kolokani et Mamby SIDIBE de Kati, les foras sur la SR/PF, la scolarisation et le maintien des filles à l'école et les VBG. Organisés par la Direction Nationale de la Population avec l'appui technique et financier du projet SWEDD et du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).

Les foras ont enregistré la présence des autorités locales, les représentants des structures technique de l'Etat, l'ONG Consortium Jigifa partenaire du projet SWEDD.

L'objectif général est de renforcer les connaissances des adolescents (es) et les jeunes sur les questions de la SR/PF, la scolarisation et le maintien des filles à l'école et les VBG en tenant compte des propositions de la stratégie actualisée.

La session a fait l'objet de recommandations pour une plus large sensibilisation dans les espaces scolaires.



3.3.9. Atelier de renforcement des capacités des membres de la commission nationale population et développement sur la communication pour le changement social et de comportement (CCSC) et la communication pour le développement (C4D) en faveur de la capture du dividende démographique

Du 28 au 30 décembre 2023, s'est tenu dans la salle du Lycée Cheich Omar BATHILY de Koulikoro, l'atelier de renforcement des capacités des membres de la CNPD sur la communication pour le changement social et de comportement (CCSC) et la Communication pour le Développement (C4D) en faveur de la capture du dividende démographique. L'atelier a regroupé quelques membres de la commission nationale Population et développement. Organisé par la Direction Nationale de la Population avec l'appui technique et financier de l'UNFPA.

L'objectif général de la formation est de Renforcer les capacités des membres de la Commission Nationale Population et développement (CNPD) sur la communication pour le changement social et de comportement (CCSC) et la communication pour le développement (C4D) en faveur de la capture du dividende démographique.

A l'issue de l'atelier, les recommandations suivantes ont été formulées : (i) faire une restitution de la formation au niveau de chaque structure; (ii) étendre la formation aux autres membres de la Commission Nationale Population et Développement ; (iii) revoir le nombre de jour pour les prochaines sessions de formation ; (iv) élaborer un plan de communication triennal à partir des résultats de l'évaluation du plan d'actions de la PNP.



Atelier de renforcement des capacités des membres de la commission nationale population et développement sur la(CCSC) et la communication pour le développement (C4D) en faveur de la capture du dividende démographique

3.4. Renforcement des capacités des acteurs sur les questions P&D/DD

3.4.1. Organisation de l'atelier de renforcement des capacités des points focaux dans la saisie des données pour la mise à jour de la base de données population

L'an deux mil vingt-trois, du 20 et 21 décembre, s'est tenu dans la salle de conférence de la Promotion de la Femme et de la Famille à Koulikoro, un atelier de renforcement des capacités des points focaux dans la saisie des données pour la mise à jour de la base de données population.

Organisé par le Ministère en charge des questions de population, à travers la Direction Nationale de la Population (DNP), avec l'appui technique et financier du Fonds des Nations Unies pour la Population. L'atelier a regroupé en plus des cadres de la DNP, certaines directions nationales et CPS.

L'objectif général est d'appuyer les capacités des points focaux dans la saisie des données pour la mise à jour des données Population et développement pour les besoins de la planification du développement.

Au cours de cette formation, l'environnement du système de gestion de la base de données dont les différents éléments sont entre autres : le Paramétrage, le Cadre de résultat, le Suivi des résultats, les Etats et Rapports et les Documentations ont tous été présentés.

A l'issu des travaux, l'atelier a formulé les recommandations suivantes : (i) poursuivre la session de renforcement des capacités de tous les membres de la commission nationale de la population à la saisie des données dans la Base population ; (ii) fidéliser les points focaux à la saisie des données dans la Base de données de la DNP ; (iii) assurer la pérennité de la nouvelle base de données population à travers la capacité de gestion des administrateurs et (iv) revoir la formulation de certains indicateurs de la nouvelle base de données population.



Session de formation des points focaux sur la gestion de la Base de données Population

3.4.2. Atelier de renforcement des capacités des membres de la commission nationale population et développement et des cadres de la DNP sur l'élaboration des projections démographiques

Du 31 octobre au 04 novembre 2023, s'est tenu dans la salle de conférence du centre Doni-Blon de Ségou, un atelier de renforcement de capacités des membres de la Commission Nationale Population et Développement (CNPd) et des cadres de la Direction Nationale de la Population (DNP), sur l'élaboration des projections démographiques. Cet atelier était placé sous la présidence de Dr Sékou Amadou TRAORE, Directeur National, de la population.

Organisé par le Ministère en charge des questions de population, à travers la Direction Nationale de la Population, avec l'appui technique et financier du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) ; l'atelier a enregistré la participation des représentants de quatre (04) structures, membres de la CNPD.

L'objectif général de la session de formation est de renforcer les capacités des membres de la commission Nationale Population et Développement et des cadres de la Direction Nationale de la Population sur l'élaboration des projections démographiques.

Au cours de cette session, les différents modules présentés ont porté sur : (i) l'introduction aux projections démographiques ; (ii) les Concepts de base et indicateurs ; (iii) la méthodologie d'élaboration des projections démographiques ; (iv) la mise en œuvre de la projection démographique avec Spectrum (module DemProj) ; (v) la gestion des données de projections démographiques ; (vi) ;

Ces modules ont été suivis par des exercices de cas pratiques qui ont permis de produire des données sur les estimations de population.

A l'issue de la session, trois (03) recommandations majeures ont été faites : (i) Programmer une seconde formation pour mieux maîtriser la technique d'élaboration des projections démographiques ; (ii) Etendre la session de formation sur aux autres membres de la Commission Nationale Population Développement et à d'autres cadres de la DNP ; (iii) Organiser des sessions de communication auprès des décideurs sur les résultats des projections démographiques.



Photos : Ouverture de la session

3.5. Coordination et Suivi de la mise en œuvre de la PNP et des engagements du Mali sur la CIPD+30 et la DAAPD+10

3.5.1. Atelier de finalisation du Rapport national sur les engagements du Mali sur la CIPD+30 et la DAAPD+10

Du mardi 11 juillet au jeudi 13 juillet 2023 à 09 heures, s'est déroulée dans la salle de réunion du Centre national des œuvres Universitaires (CENOU) à Ségou, l'atelier de finalisation du rapport national du Mali pour la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (cipd+30) et la déclaration d'Addis Abbeba sur la Population et

Développement (daapd+10) ; par le Comité national restreint de suivi des engagements de la (CIPD+25). Organisé par le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (MUHDATP) à travers la Direction nationale de la Population avec l'appui technique et financier par le Fonds des Nations Unies pour le développement (UNFPA). Placée sous la présidence de Monsieur Sékou Amadou TRAORE, Directeur national de la Population, l'atelier a regroupé en plus des cadres de la DNP, toutes les structures membres du Comité national restreint de Suivi des engagements de la CIPD + 30.

L'objet de cet atelier était de finaliser et de valider le rapport national du Mali pour la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD+30) et la déclaration d'Addis Abbeba sur la Population et Développement (DAAPD+10).

Il faut noter qu'au niveau national, le suivi de la mise en œuvre de ces engagements relève de la responsabilité du ministère en charge des questions de population à travers la Direction nationale de la Population qui, a créé un comité national et un groupe technique restreint de pilotage à cet effet.

Aussi la DNP en sa qualité de structure nationale chargée de la coordination, a confié le processus d'élaboration du nouveau rapport national pour la CIPD+30 et la Déclaration d'Addis Abeba pour la Population et Développement (DAAPD+10), couvrant la période 2019-2023 après celui de 2014-2018 au groupe technique restreint de pilotage.

Au cours de cet atelier, une présentation du draft du rapport national pour la Conférence Internationale sur la Population et Développement (CIPD+30) et la Déclaration d'Addis Abeba sur la Population et Développement (DAAPD+10) a été faite par le consultant commis par l'UNFPA à cet effet. Cette présentation a porté sur : (i) l'objectif de la revue ; (ii) la méthodologique de travail ; (iii) le contexte sociodémographique, économique et sociopolitique ; les différents piliers, le statut de la mise en œuvre des engagements de Nairobi. A la fin des travaux, les recommandations faites ont porté : (i) organiser une session de renforcement de capacité des membres du comité national de suivi des engagements de la CIPD+25 ; (ii) fidéliser les participants du comité national de suivi des engagements de la CIPD+25 ; (iii) accorder plus de temps à l'atelier de finalisation du rapport ; (iv) partager les informations complémentaires dans le meilleur délai au consultant.



Atelier de finalisation du rapport national sur les engagements du Mali sur la CIPD+30 et la DAAPD+10

5.3.2. Atelier de validation du rapport national pour les 30 ans de la Conférence internationale sur la Population et le Développement (CIPD+30) et la Déclaration d'Addis Abeba sur la Population et le Développement (DAAPD+10).

Le mardi 25 juillet 2023, à 9 heures, s'est déroulé dans la salle de conférence de l'Hôtel Sofitex (Ex Amitié), les travaux de la réunion de validation nationale du rapport ICPD+30 et DAAPD+10.

Organisé par le Ministère en charge des questions de Population à travers la Direction nationale de la Population, avec l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), cette réunion a été placée sous la présidence de Monsieur Samballa Mady KANOUTE, Secrétaire Général du ministère.

L'objectif général est de valider le rapport national sur les 30 ans de la CIPD et les 10 ans de la Déclaration d'Addis Abeba sur la Population et le Développement.

L'atelier a été l'occasion de valider le rapport avec la participation de l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des engagements. A la suite de la validation une présentation a été faite sur les prochaines étapes (suivi du reste du processus au niveau régional par le Fonds des Nations Unies pour la Population).

5.3.3. Organisation des réunions semestrielles de la Commission nationale Population et du comité national de suivi des engagements de la CIPD+25

Dans le cadre du suivi des engagements de la CIPD+25, trois (03) réunions du comité national de suivi des engagements de la CIPD+25 se sont tenues les mois de mars, mai et décembre, 2023, dans la salle de réunion de la Direction nationale de Population. Ces réunions ont été présidées respectivement par le Secrétaire général en charge des questions de population et le Directeur national de la Population en présence des partenaires techniques et financiers (UNFPA).

La première réunion avait pour objet d'une part, de valider les activités supplémentaires du plan d'actions de financement et de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des engagements du Mali sur la CIPD+25, d'autre part, les TDRs de création du Groupe technique restreint de pilotage. Quant au seconde réunion, elle avait pour objectif d'informer les participants du processus CIPD+30 et de discuter des prochaines étapes. En fin, la troisième et dernière réunion avait pour objet, de présenter par les structures responsables, les progrès réalisés en 2023 à travers les indicateurs de suivi des engagements de la CIPD+25 et le plan d'action et de mobilisation des ressources. En plus cette réunion a été l'occasion d'identifier les difficultés rencontrées, les propositions de solution et les prochaines étapes.

Aussi, ces réunions ont permis de faire certaines recommandations notamment : (i) prendre des dispositions pour évaluer le niveau des indicateurs sur chacun des engagements ; (ii) rendre disponible les données au niveau des structures ; en fin, (iii) fidéliser les membres du comité pour le suivi des engagements.



Première réunion du comité national de suivi des engagements du Mali sur la CIPD+25



Deuxième réunion du comité national de suivi des engagements du Mali sur la CIPD +25

5.3.4. Organisation des réunions de coordination du produit 5

Dans le cadre de la mise en œuvre du huitième programme de Coopération entre le Gouvernement de la République du Mali et le Fonds des Nations Unies pour la Population, qui comporte quatre (04) effets dont la Santé Sexuelle et Reproductive, les adolescents et Jeunes, le genre et autonomisation des femmes et des filles et la dynamique de Population. La Direction nationale de la Population, l'Institut national de la Statistique, et l'Observatoire National du Dividende Démographique en plus de la CT-CSLP doivent tous œuvrer dans la mise en œuvre de l'effet 4, c'est-à-dire Population & Développement dont le produit est le renforcement des systèmes statistiques nationaux pour la production et l'utilisation de données désagrégées de haute qualité pour la formulation de politiques et le suivi des objectifs de développement durable afin de tirer profit du dividende démographique, y compris en contexte humanitaire.

Pour assurer la coordination du produit, la Direction nationale de la Population a été désignée comme responsable, pour l'organisation des réunions statutaires (réunions de coordination du produit et les préparatifs de l'atelier de revue et de planification). C'est dans ce cadre que la DNP a organisé en 2023, deux réunions du produit en septembre et décembre 2024.

L'objectif général de ces réunions est de faire le point sur la situation des activités menées au cours des trimestres, les difficultés rencontrées, les leçons apprises et les perspectives.

A l'issue des réunions les recommandations suivantes ont été faites : (i) dissocier le PTA de l'ONDD à celui de la DNP ; (ii) assurer la communication entre l'ONDD et UNFPA avant la réalisation de ses activités ; (iii) envoyer les TDRs et budgets des activités à UNFPA dans le meilleur délai pour mieux préparer l'organisation des activités ; (iv) inviter un cadre de UNFPA pour participer aux différentes activités de l'ONDD et de l'INSTAT ; (v) tenir une réunion préparatoire dans les structures avant l'organisation de la réunion du produit ; (vi) faire participer les responsables et les gestionnaires des structures impliquées à la réunion de coordination du produit 5.

3.6. Missions extérieures

Dans le cadre de la participation du Mali aux conférences sous régionales et internationales sur les questions de Population et Développement, la DNP a participé au titre de l'année 2023 à Somone (Sénégal) et à Victoria Falls (Zimbabwe) à un certain nombre de conférences dont la Troisième Conférence internationale NTA Afrique et la 20ème Conférence ministérielle internationale sur la Coopération Sud-Sud et Triangulaire en matière de Population et de Développement. Au cours de ces conférences, la DNP a présenté non

seulement des résultats de recherche sur « les relations entre la pauvreté, la fécondité, et les besoins non satisfaits en matière de PF » et des bonnes pratiques sur la mise en œuvre de la Feuille de route nationale sur le DD, mais aussi le Rapport national sur les 30 ans de mise en œuvre des engagements du Mali pour la Conférence internationale sur la Population et le Développement (CIPD+30) et les 10 ans de la Déclaration d'Addis Abeba sur la Population et le Développement (DAAPD+10). Ces différentes conférences ont été des opportunités dans le cadre de l'amélioration du cadre de partenariat sur les questions de population entre la DNP et le CREG.

4. Difficultés rencontrées

Les principales difficultés rencontrées par la DNP au cours de 2023 sont entre autres :

- la faiblesse des ressources financières et matérielles ;
- la lenteur dans la mise à disposition des fonds du budget national qui impacte négativement sur l'exécution de certaines activités;
- la mise à la disposition très tardive des fonds de UNFPA et du SWEDD est de nature à perturber la mise en œuvre des activités et par ricochet la gestion des fonds.
- les coupes budgétaires sur les faibles ressources financières (crédits) du BSI, ont impacté négativement la mise en œuvre des activités programmées sur le budget d'investissement ;
- les retards accusés dans la mise à disposition des ressources financières tant sur le budget de l'état que des partenaires techniques et financiers.

- LECONS APPRISES

Les différentes activités menées ont permis de retenir un certain nombre de leçons :

- ✓ les sessions régulières du produits 5 renforcent la capacité de coordination et de collaboration pour des résultats durables et une meilleure rentabilité en évitant les duplications ;
- ✓ l'utilisation des stratégies alternatives de collecte de données (COVID et POST COVID) s'est avérée être efficace ;
- ✓ les personnes vivants avec handicap constituent une couche particulière dont l'implication est indispensable pour une meilleure prise en compte de leurs besoins spécifiques ;
- ✓ certains participants disposaient déjà des méthodes anciennes pour prendre en compte des questions de population dans leurs stratégies de développement et procéder à des projections ;
- ✓ les sessions de renforcement des capacités des acteurs nationaux et régionaux de même que les collectivités améliorent leurs niveaux de planification.

LA DURABILITE DES INITIATIVES

Les différents acteurs intervenant sur les questions de Population et Développement ont tous manifesté leurs intérêts aussi bien dans la planification des activités du PTA, du PTBA et du budget national que dans la mise en œuvre. Les différents acquis qui résultent dans la mise en œuvre de ces actions ci-dessus permettront non seulement de mieux identifier les cibles pour les actions futures, mais aussi d'orienter la prise de décision dans la planification.

PERFORMANCE ACQUISE

Sur la base des activités programmées sur le PTA, le PTBA en plus des activités d'études et recherche du plan de passation, financé sur le budget national, le taux de réalisation a été de 14,9% pour le SWEDD, 98% pour le Fonds des Nations Unies pour la Population et 51,9% pour le budget national. Il est important de préciser que ce taux d'exécution sur financement du budget national ne concerne que le montant affecté aux études et recherche. Le faible taux d'exécution des activités financées par le Projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) pourrait s'expliquer non seulement par le retard dans l'obtention de l'ANO, mais aussi par les sanctions économiques et financières imposées sur le Mali, qui a vu la suspension des décaissements pendant un certain nombre de mois. Quant au budget national, ces résultats témoignent en partie par la faible allocation des ressources, suivie par des coupes budgétaires. Le graphique ci-dessous donne le taux d'exécution des activités à travers les différentes sources de financement.

5. Perspectives pour l'année 2023

- Dissémination de la Politique nationale de Population ;
- Poursuite des formations des Secrétaires généraux des collectivités de Mopti et de Koulikoro en intégration des variables démographiques dans les PDESC ;
- Poursuite des études qualitatives sur les déterminants de la forte fécondité ;
- Actualisation des projections démographiques sur la base des résultats du RGPH5 ;
- Evaluation de la mise en œuvre du plan d'action de la PNP ;
- Alimentation de la base de données Population ;
- Vulgarisation et diffusion des messages sur les questions de population, y compris les résultats des études sur les priorités en Santé de la Reproduction et les résultats des études et recherche ;

- Elaboration du rapport sur la situation sociodémographique ;
- Elaboration du rapport annuel de mise en œuvre de la Politique de Population ;
- Elaboration du rapport de suivi des engagements de la CIPD+25.

CONCLUSION

La Direction nationale de la Population, malgré les maigres ressources financières, combinées à la faiblesse des ressources humaines et matérielles, a déployé beaucoup d'efforts pour atteindre les objectifs de 2023. Aussi, elle a pu conduire l'élaboration du rapport national sur les 30 ans de mise en œuvre de la CIPD et les 10 ans de la DAAPD en plus du rapport national sur la situation sociodémographique et des rapports d'études et recherche.

Les perspectives sont bonnes et l'espoir est permis, car l'appui du projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel, qui a contribué au renforcement des investissements dans la résolution des questions de population et, de ce fait, améliorer le plaidoyer auprès des décideurs nationaux dans un accompagnement régional.

Malgré cet espoir, il faut noter que les défis restent immenses en matière de population et développement au Mali, car les concepts du domaine sont souvent mal perçus, par certaines couches sociales du Mali. Mieux, la volonté politique déclarée existe, mais reste peu soutenu sur le plan budgétaire. L'année 2024 devra être une charnière au cours de laquelle le peuple malien devra interroger la politique dans sa profondeur pour mieux la positionner sur les enjeux réels de développement. Aussi, l'évaluation du plan d'action de la PNP devra permettre la définition d'une véritable stratégie de mobilisation des ressources financières sur le plan interne qu'externe.

